Renseignements généraux

BUREAU MUNICIPAL					
TÉLÉPHONE : (418) 775-8188			TÉLÉCOPIEUR : (418) 775-8177		
JOUR	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
HEURES D'OVERTURE	FERMÉ	9H00 À 16H00	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
LIGNE TÉLÉPHONIQUE	8H30 À 16H30	8H30 À 16H30	8H30 À 16H30	8H30 À 16H30	8H30 À 12H00
Pour toute urgence concernant les travaux publics et le déneigement composez le : (418) 775-8188 poste 9 en tout temps.					

Personnel

Directrice générale ..... Line Fillion .....

Directeur général Adjoint..... Alain Thibault.....(418) 775-7733, poste 2325

Maire ..... Jennifer Laflamme .....(418) 554-3480

Employé municipal ..... Michaël Ouellet .....(418) 730-2498

Inspecteur en urbanisme ..... Michel Lagacé ..... (418) 775-8188, les mardis après-midi

Agent en milieu rural..... Renaud Bisson-Dion ..... (418) 775-8445, poste 2203

Coordonnatrice en loisirs..... Josy-Anne Bérubé .....(418) 732-6684

Agent de vitalisation .....Claude Trottier .....(418) 775-2996, poste 2556

Séance du conseil

3e jeudi du mois à 20h00, sauf exception

Membres du conseil

MAIRE

Jennifer Laflamme

CONSEILLÈRES, CONSEILLERS

Vacant ..... Siège N° 1

Guy Blanchette ..... Siège N° 2

Vacant ..... Siège N° 3

Mélanie Ouellet..... Siège N° 4

Patrick Gaudreault ..... Siège N° 5

Sonia Dussault ..... Siège N° 6

Responsables des organismes de la municipalité

Fabrique:..... Réjeanne Ouellet, présidente ..... (418) 775-6324

Association sportive: ..... Cynthia Ouellet, présidente ..... (418) 775-6324

Défi-Relance: ..... Gilles Laflamme, président ..... (418) 318-1303

Comité d'Économie Sociale ..... Jacques Blanchette, président ..... (418) 785-0797

Comité du patrimoine ..... Gino Caron, président ..... (418) 739-3365

LE MESSAGER

Volume 18, numéro 7 *Mars 2023*

Crédit photo: Patrick Gaudreault

« Rien n'est jamais fini, il suffit d'un peu de bonheur pour que tout recommence. »

-Emile Zola-

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

Date de tombée du journal

Mars 2023

Il n'y a maintenant qu'un seul moyen de faire parvenir vos articles, photos numériques, etc. soit par *Internet* au:

messager@municipalitepadoue.ca

Le Messager peut être consulté sur le site Internet de la municipalité au:

www.municipalite.padoue.qc.ca

Bien vouloir prendre note que vos publications doivent être prêtes à publier. Cela signifie qu'elles doivent être corrigées et mise en page adéquatement. Le Comité Défi Relance se réserve le droit de modifier la mise en page à des fins de présentation.

Sommaire

1. Page couverture.
2. Sommaire, date de tombée.
3. Dates des séances du conseil.
   Vœux d'anniversaire.
4. Mot de la Maire.
5. Mot de la Maire. (suite)
6. Article de la SADC.
7. Article de la SADC. (suite)
8. Article de la SADC. (suite)
   Coloriage.
9. Petite annonce.
10. Onglet loisir intermunicipal.
11. Onglet loisir intermunicipal.
12. Onglet loisir intermunicipal.
13. Onglet loisir intermunicipal.
14. Défi Relance – Avis de convocation.
15. Défi Relance – Les Mercredis, on Jase!
16. Calendriers de Messe Février 2023.
17. Calendriers de Messe Mars 2023.
18. Calendrier des collectes.
19. Le Mot vert du mois.
20. Renseignements généraux.

Le Mot vert du mois – « À venir en 2023 » -Février 2023

Bonjours à toutes et tous,

L'année 2023 sera une année de changement dans le monde des matières résiduelles!

Modernisation de la consigne

Au 1er novembre 2023, la nouvelle consigne de 10 à 25 cents visera tous les contenants de boisson (jus, lait, alcool, etc.) en verre, plastique ou métal de 100 ml à 2 litres. C'est encore inconnu où seront les points de dépôt, mais des projets pilotes ont eu lieu à l'été 2021 chez plusieurs épiceries et SAQ de la province.

Modernisation de la collecte sélective (bac bleu)

Dans le système actuel, les municipalités ont des ententes pour la collecte et le traitement des matières recyclages. Les municipalités reçoivent ensuite une compensation de Recyc-Québec pour ces efforts. Dans le nouveau système qui débutera en 2023, les entreprises reprendront à 100% le traitement des matières avec des objectifs de récupération à atteindre sous peine de pénalités. La collecte sera toujours municipale, donc pour vous, ça l'implique principalement de continuer de bien participer au bac bleu comme vous le faites déjà!

De nouvelles RÉP arrivent

Il existe depuis longtemps des produits soumis à une Responsabilité Élargie des Producteurs (RÉP), par exemple les appareils électroniques (Serpuariens), les batteries, fluorescents, huiles et peintures. À l'achat de ces produits, vous payez un écofrais qui sert à financer un système de récupération par point de dépôt et la valorisation. En 2023, de nouvelles RÉP débuteront, notamment pour les plastiques agricoles et les contenants pressurisés de combustibles (propane, etc.). Nous vous tiendrons informé!

Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de St-Moïse

L'Étude d'impact sur l'environnement de ce projet de plateforme de compostage, LET et écocentre pour La Matapédia et La Mitis a été déposée au printemps 2022. La première vague de question du ministère de l'Environnement s'est terminée en novembre. La Régie s'affaire maintenant à répondre à ces questions. Si le ministère est satisfait, une audience du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) aura lieu avec pour mandat de s'assurer que le projet répond aux normes environnementales et d'acceptabilité sociale avant de donner son avis au ministre de l'Environnement si le projet doit avoir lieu et si oui, sous quelles conditions.

- **Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca	Facebook : RITMRMatapediaMitis
Courriel : matresi@mrcmatapedia.qc.ca Tél : 418 629-2053, poste 1138	Courriel: matresi@mitis.qc.ca Tél. : 418 775-8445, poste 1138

Calendrier de collecte Matières résiduelles 2023

Municipalité de Padoue

Février

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16 C	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

Mars

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16 C	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

Déchets
Recyclage
Matières organiques
E Encombrants 24 mai
C Séance du conseil municipal (215, rue Padoue)

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis
www.ecoregie.ca
Rappel de collecte - Aide au tri

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

Jeudi, 16 Mars 2023 à 20h00

C’est votre anniversaire lors des mois de Février ou Mars ?

L’ensemble des membres du Conseil municipal ainsi que nos employés vous souhaitent un joyeux anniversaire et une agréable journée !

Profitez-en bien avec ceux qui vous sont chers.

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Que de plaisir à reprendre la plume pour vous informer de divers sujets. Tout d'abord, je vous suggère la lecture de l'article publié par madame *Élise Godin, conseillère à l'investissement à la SADC de La Mitis* portant sur l'économie circulaire. Vous trouverez aussi, un coloriage de Bonhomme.

Certains ont peut-être entendus parler des intentions du Conseil Municipal de se diriger vers une administration intermunicipale avec les Municipalités de Price et Sainte-Angèle-de-Mérici. En effet, les membres du Conseil Municipal ont procédé à l'évaluation des coûts actuels, du nombre d'heures nécessaires à la réalisation des tâches essentielles à une saine gestion des affaires municipales, des projets à venir pour la municipalité versus les coûts relatifs à l'octroi de contrats pour des professionnels de tous les secteurs impliqués que peuvent offrir une alliance intermunicipale avec ces deux (2) municipalités, la décision d'aller de l'avant avec cette option a été prise à l'unanimité.

Des évènements tel que l'augmentation du coût de la vie, la pénurie de main-d'œuvre et le vieillissement de la population font en sorte que les conseils municipaux des municipalités peu nombreuses doivent voir plus que jamais à la pérennité de la municipalité dans laquelle ils ont été élus, tout en *s'assurant et en offrant le plus de services de qualité possible qui répondent aux besoins de ses citoyens au moindre coût possible et ce, dans le respect de la capacité de payer de la municipalité*.

Vous savez, le rôle d'élu n'est pas à prendre à la légère. Effectivement, les élus représentent la population; ils prennent des décisions sur les orientations et les priorités de la municipalité et en administrent les affaires. Ils doivent veiller à l'intérêt général des citoyens de la municipalité et non pas d'une minorité. Lorsqu'un élu est assis à la table du Conseil, il doit être objectif dans toutes les décisions pour lesquelles il doit voter et faire fi des avantages qu'une telle ou telle décision pourraient avoir sur des proches car il pourrait se retrouver en situation de conflit d'intérêts. Tel que mentionné précédemment, le rôle et les responsabilités des élus sont de *s'assurer et d'offrir le plus de services de qualité possible qui répondent aux besoins de ses citoyens au moindre coût possible et ce, dans le respect de la capacité de payer de la municipalité.*

Les candidats qui soumettent leur candidature, doivent être conscient que pour l'intérêt financier de la municipalité, ils s'engagent pour la durée d'un mandat, soit 4 ans et ce afin de ne pas avoir à engager des frais de procédures d'élection. Il est impossible de faire en sorte que tous les citoyens soient comblés par chacune des décisions votées. Cependant, lesdites décisions doivent être prises dans une vision à long terme selon un plan stratégique. Parfois, une décision peu ne pas être perçue comme étant LA bonne décision. Ce n'est que quelques années plus tard que les bienfaits de cette décision se font sentir. Je ne vous cacherai pas que les Padoviennes et Padoviens devront se serrer la ceinture pour un certain temps afin de permettre un bilan positif des finances. Dès lors que nous auront la capacité financière d'absorber le pourcentage (environ 20 à 30 %) provenant du milieu exigé dans la grande majorité (pour ne pas dire toutes) les demandes de programme de subvention, plusieurs projets pourront afin voir le jour.

C'est pourquoi je demande la collaboration de tous les citoyens afin de nous faire part dès maintenant des projets municipaux qui vous tiennent à cœur. Les programmes de subventions diffèrent d'année en année. Nous devons donc être prêt à soumettre des projets selon les différentes sphères

Mars 2023

Mise à jour : 14-02-2023

Horaire de Messe

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
PC= Pardon Communautaire 14h Les Hauteurs, Mont-joli et Price 10h30 : Ste Luce			1 9h M-J P	2	3 10h Luceville J	4 16h Les Boules P 19h Ste Angèle PB
5 Carême II 9h St Donat NL 10h30 St Anaclet NL 9h30 St-Gabriel P 11h Les hauteurs P + PC	6	7 14h Rés. M-J P	8 9h M-J P 16h30 Héritage J	9 10h St-Gabriel P	10	11 16h Les Boules J 16h St-Charles P 16h St Joseph PB
12 Carême III 9h Price J 10h30 M-J J+ PC 9h Ste Flavie NL 10h30 Ste-Luce NL+ PC 9h Ste J-Arc P 11h St Octave P	13 14h Villa Vents et Marée P	14 14h M. Octavie P	15 9h M-J J 10h St Rosaire J	16	17	18 19h Rédemption P
19 Carême IV 9h St Donat P 10h30 St Anaclet P 9h30 St-Gabriel PB 14h45 Hôpital P	20 Solennité de St Joseph 9h St Joseph P	21	22 9h M-J P	23 10h St-Gabriel P	24	25 Annonciation 16h St-Charles J 19h Ste Angèle P
26 Carême V 9h Price P+ PC 10h30 M-J P 9h Ste Flavie J 10h30 Ste-Luce J 10h Ste J-Arc PB	27 14h Villa Jacques-C P	28 14h St Rémi. P	29 Messe Chrismale Pointe-au-Père 10h30	30	31	

Février 2023

Mise à jour : 14-02-2023

Horaire de Messe

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1 **9h M-J P** 16h30 Héritage J	2	3 **10h Luceville J**	4 **16h St Joseph P** **19h Rédemption PB**
5 **10h30 M-J Mgr** **9h St Donat P** **10h30 St Anaclet P** **9h30 St-Gabriel NL** **11h Les hauteurs NL**	6	7 14h Rés. M-J P	8 **9h M-J J** 10h St Rosaire J	9 **10h St-Gabriel P**	10	11 **16h Les Boules J** **19h Ste Angèle P** **16h St-Charles PB**
12 **9h Price J** **10h30 M-J J** **9h Ste Flavie NL** **10h30 Ste-Luce NL** **9h Ste J-Arc P** **11h St Octave P**	13 14h Villa Vents et Marée **P**	14 14h M. Octavie P	15 **9h M-J P** 16h30 Héritage J	16	17	18 **19h Padoue P**
19 **10h30 St Anaclet PB** **9h30 St-Gabriel P** **11h Les hauteurs P**	20 14h Villa Jacques-C **P**	21	22 **Cendres** **9h M-J P** **19h Price P** **19h St Gabriel PB** **19h St Anaclet J**	23	24	25 **19h Rédemption P** **16h St Joseph J**
26 **Carême I** **9h Price P** **10h30 M-J P** **9h Ste Flavie J** **10h30 Ste-Luce J** **11h St Octave PB** **14h45 Hôpital P**	27	28 14h St Rémi. P				

de financement possibles. Un projet bien ficelé demande du temps, beaucoup de temps et d'implication. Alors, que vous aillez des rêves sportifs, commerciaux, historiques, culturels, touristiques, entrepreneuriaux, événementiels pour notre beau village, le Conseil municipal désire vous entendre. N'hésitez pas à venir assister à la Séance du Conseil municipal qui a lieu tous les 2e jeudi du mois, à utiliser la page Facebook ou le Messenger de la Municipalité, le site Internet (qui sera revampé sous peu), la ligne téléphonique plus accessible que jamais ou à venir au bureau municipal les mardis rencontrer la charmante madame Marie-Noëlle Roy, qui sera vous accueillir avec son sourire chaleureux, afin de faire entendre votre voix ou poser des questions. Il nous fera plaisir de vous voir.

Au moment de la livraison de cette première édition 2023 du Messager mais aussi de la première confection par le Comité Défi Relance qui a vigoureusement fait part de son intérêt quant à la production et au maintien de notre média municipal, nous désirons remercier les membres du Comité mais plus particulièrement un membre et nouvelle conseillère dévouée, madame Mélanie Ouellet qui soutien dorénavant la production de notre journal. Je vous invite à profiter de la dernière fin de semaine du Carnaval de Padoue qui en est à sa 38e édition. Un retour bien attendu! Aller participer au tournoi de cartes (Beu) ce vendredi soir, organisé par monsieur Conrad Larue, profiter samedi de la Caravane des producteurs de la Mitis afin de faire une réserve de produits locaux tous plus savoureux les uns que les autres mais plus particulièrement de la Salsa de la Mine de Ketchup fièrement de chez nous ainsi que de son Ketchup qui a mérité l'attention du journal québécois *La Presse*, de la partie de sucre en après-midi, de la bénédiction suivi de l'incontournable randonnée de motoneiges suivi d'une soirée endiablée avec LE chansonnier Mathieu Lavoie dont le nom n'est plus à faire! Enfin, dimanche, vous pourrez terminer le week-end en vous régalant du fameux déjeuner et profiter des activités familiales offertes en après-midi. Un immense MERCI à tous les bénévoles qui, de près ou de loin, font de Padoue, un incontournable des Carnavals de la Mitis.

Jennifer Laflamme, Maire

Quand l'économie circulaire devient une opportunité d'affaires

Vous vous demandez peut-être ce qu'est l'économie circulaire? Pour faire simple : c'est changer nos façons de faire afin de réduire notre consommation en ressources naturelles.

Le modèle d'affaires actuel (linéaire) atteint ses limites, puisque les ressources naturelles s'épuisent et les changements climatiques s'accélèrent!

LE MODÈLE LINÉAIRE ATTEINT SES LIMITES

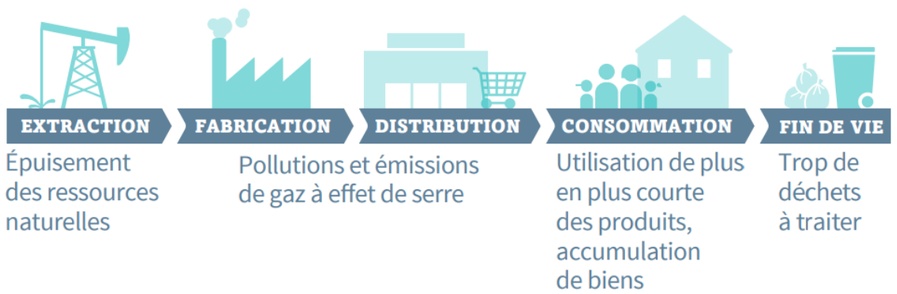

Il faut donc repenser ce modèle afin d'y ajouter plus de circularité. Pour ce faire, tous les acteurs doivent être parties prenantes (gouvernement, entreprises et citoyens).

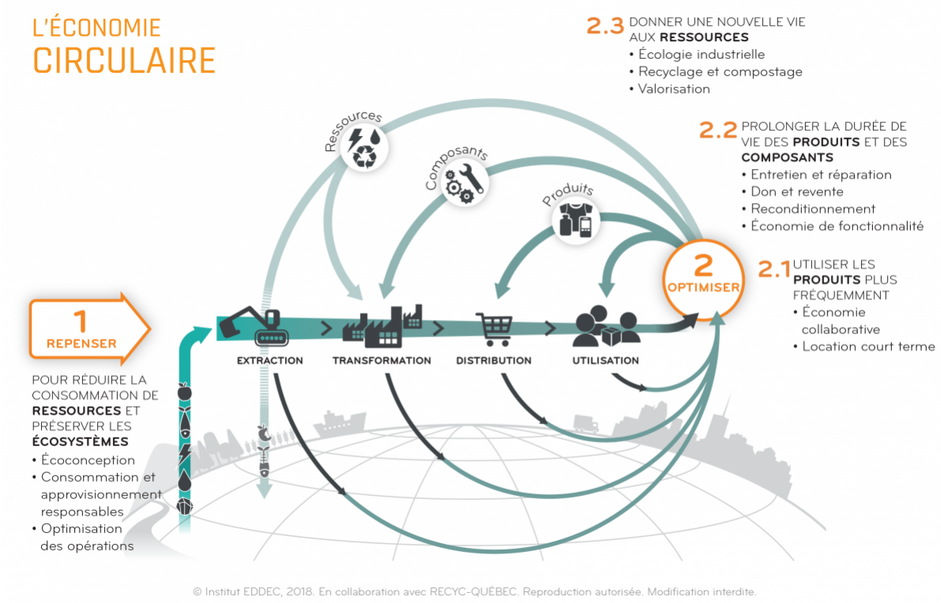

Il faut d'abord **REPENSER** notre consommation. Cela se traduit par les stratégies suivantes :

- Pour les entreprises manufacturières
  - L'**écoconception** vise à prendre en compte les impacts environnementaux liés à la production d'un bien, pour toute sa durée de vie utile.

À : Toute la population de Padoue
De : M. Gilles Laflamme du Comité Défi-Relance Padoue
Date : 23 mars 2023

AVIS DE CONVOCATION

Madame,
Monsieur,

La présente vise à vous convoquer à l'Assemblée Générale Annuelle 2022 du Comité de développement Défi-Relance Padoue qui se tiendra :

Date : Jeudi, le 23 mars 2023.

Heure : 19 :00hrs.

Lieu : Édifice Municipal de Padoue local 110

Un ordre du jour sera distribué à l'Assemblée Générale lors de la réunion.

Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

P.S : Il y a encore de la place pour de nouveaux membres. Il est important de s'impliquer dans les comités pour faire avancer notre municipalité.

M. Gilles Laflamme

Président

- Mise en place d'une politique de **consommation et d'approvisionnement responsables**. La Stratégie des 3R est un outil intéressant. Elle permet de faciliter le processus décisionnel lors d'un achat ou de la disposition d'un bien. Voici les grandes lignes, en ordre de priorité :

1. ***Réduire*** : il s'agit de réduire nos achats à l'essentiel mais aussi de mieux choisir. Il faut donc réfléchir aux effets que le produit a sur l'environnement en se posant les questions suivantes :

a. D'où provient-t-il?
b. Est-il réparable?
c. Comment est-il emballé?
d. Existe-t-il une option plus durable (durée de vie plus longue | mieux conçu)?
e. ***Réutiliser*** : avant de jeter un article à la poubelle ou de l'envoyer au recyclage, demandez-vous s'il pourrait être réparé ou utilisé d'une autre manière en répondant aux questions suivantes :
f. Pourrait-il servir à une autre entreprise ou à une autre personne?
g. Est-ce que vous pourriez le réutiliser à d'autres fins (en tout ou en partie)?

Recycler : plusieurs matériaux sont recyclables ou compostables. Le site Internet de L'Écocentre de La Mitis pourra assurément répondre à plusieurs de vos questionnements en cas de doutes. Prenez le temps d'y jeter un coup d'œil -https://www.ecoregie.ca/collecte/ecocentre-mitis.html

- **L'optimisation des opérations** permet de revoir nos processus internes afin de réduire au maximum notre consommation de matières premières et/ou d'énergie. Voici quelques exemples :

o Éliminer le papier au niveau de votre comptabilité ou de votre système de prise de commandes;
Optimisation au niveau de la distribution. Partenariat avec d'autres entreprises afin de réduire les coûts et l'impact environnemental.

Ensuite, il faut ***Optimiser*** nos façons de faire. Voici des idées de stratégies que vous pourriez mettre en place :

- **L'économie collaborative ou économie de partage** consiste à identifier les biens qui sont sous-utilisés et à les partager! Vous pourriez, par exemple, louer un équipement à une autre entreprise en dehors de vos heures d'activité. Même chose pour vos locaux/entrepôts. Le concept s'applique même au niveau de la main-d'œuvre. Le partage de ressources spécialisées est de plus en plus courant.
- **Location court terme :**
  Plutôt que d'acheter un bien qui ne vous sert qu'occasionnellement, pourquoi ne pas le louer? Ce concept est déjà bien connu dans certains secteurs comme l'outillage, l'automobile et l'immobilier. Il est également en développement du côté de la mode et de la restauration rapide.
- Prolonger la durée de vie d'un produit par son **entretien** et sa **réparation** :
  Avant de faire un achat, il faut se demander s'il sera réparable en cas de bris ***Et*** si vous aurez accès à un réparateur. Afin que ce soit possible, il est impératif que tous les acteurs travaillent dans le même sens. Les instances gouvernementales devront mettre en place des lois et des incitatifs afin de soutenir les entreprises manufacturières dans la modification de leur production. En parallèle, il faut revaloriser les métiers traditionnels puisqu'il n'y a presque plus de réparateurs(trices) spécialisé(e)s.
- Le **reconditionnement** consiste à remettre un produit ou un composant à l'état neuf. C'est d'ailleurs une pratique courante pour le matériel informatique.
- **Économie de fonctionnalité :**
  Ce modèle d'affaires privilégie non pas la vente d'un bien, mais plutôt son usage. Ce concept s'applique parfaitement au domaine manufacturier. Prenons l'exemple de l'entreprise « Hydro Solution » qui offre la location d'un chauffe-eau et qui, en contrepartie, en assure l'entretien et l'installation. Dans cette optique, ils ont tout intérêt à produire des chauffe-eaux qui seront durables et réparables.
- **Écologie industrielle :**
  Concrètement, c'est mettre des entreprises en relation afin que le rejet de l'une devienne l'intrant de l'autre. Par exemple, les résidus produit par la « Distillerie Mitis » lors de la confection du Gin Mugo, sont utilisés par « Les Jardins de Julie » pour en faire un savon exfoliant.
- **Valorisation :**
  Consiste à prendre un résidu (rejet) et le transformer afin d'en faire un produit à valeur ajoutée.

À la SADC, nous rêvons d'une Mitis plus « circulaire », qui sera un **leader** et un **modèle** en entrepreneuriat durable! Pour se faire, il est impératif de travailler tous ensemble. L'adoption de l'économie circulaire n'est pas seulement une question d'environnement mais

également un avantage économique. Ce modèle d'affaires peut s'avérer très payant et pour ceux qui sauront se positionner rapidement, une façon de se démarquer de la concurrence et d'attirer une main d'œuvre sensible à ces enjeux.

Êtes-vous prêts à passer à l'action? Contactez-nous au Synergie BSL. Synergie BSL est une équipe d'expert en économie circulaire basée au Bas-Saint-Laurent. Nous travaillons de concert avec eux afin de transformer vos idées en projet! D'ailleurs, des ateliers de maillage sont souvent organisés afin de faciliter l'échange entre les entreprises d'ici. Suivez-nous sur Facebook pour ne rien manquer!

Texte de Élise Godin, conseillère à l'investissement à la SADC de La Mitis

---

SORTIE À L'OCÉANIC

19 mars
15 h

AU COLISÉE FINANCIÈRE SUNLIFE DE RIMOUSKI

AFFRONTANT LES TIGRES DE VICTORIAVILLE

DÉPART EN AUTOBUS À 13 H 15

COÛT:

AÎNÉ: 15 $
ADULTE: 18 $
ÉTUDIANT: 10 $
ENFANT: 7 $

Réservation obligatoire auprès de Josy-Anne au 418 732-6684

Semaine de relâche Intermunicipale

Vendredi 24 fév.
Soirée feu
SOM

Samedi 25 fév.
Atelier Brico
Soirée jeunesse
Padoue

Lundi 27 fév.
Soirée
Ballon balai

Mardi 28 fév.
Village
Vacances
Valcartier

Mercredi 1 mars
Après-midi
patin SOM

Jeudi 2 mars
Après-midi
patin SOM

Vendredi 3 mars
Soirée feu
Soirée jeux
SOM

Samedi 4 mars
Randonnée
au Sentier
Mitiwee

Dimanche 5 mars
Plaisir d'hiver
Jardins de
Métis

Pour information:
Josy-Anne 418 732-6684

PETITE ANNONCE

ABONNEMENT DE LÉGUMES À LA FERME VUE D'EN HAUT

Fruits et légumes frais, locaux et saisonniers avec une formule flexible et accessible à tous !

Vous choisissez le montant, les légumes que vous souhaitez et la quantité que vous voulez.

Au Marché des Hauts-Plateaux,
Saint-Gabriel-de-Rimouski
Tous les jeudis de 16h00 à 19h00

Saison de 19 semaines
Du 19 juin au 26 octobre

Inscription en ligne
www.fermevuedenhaut.com
info@fermevuedenhaut.com
(581) 246-3222

Onglet loisir intermunicipal

Stratégie jeunesse intermunicipale

Retour des soirées sportives intermunicipales
Le *Comité Sportif intermunicipal* a recommencé ses soirées sportives au gymnase de Padoue et à la patinoire de Saint-Octave-de-Métis. Vous êtes invités à surveiller leur page Facebook ou celle des loisirs afin de connaître les dates des soirées sportives. Vous pouvez également communiquer avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684 pour avoir plus d'information.

Cercle des fermières de Saint-Octave-de-Métis

Le Cercle des fermières est plus qu'actif! Ateliers hebdomadaires, midis tricots et tissage avec le *Comité Jeunesse intermunicipal*, formation et bien plus. Les rencontres mensuelles sont également de retour. La prochaine rencontre aura lieu le 15 mars prochain. Pour information, communiquez avec Marie-Paule Turbide au 418 775-1454.

Horaire de la patinoire
Saint-Octave-de-Métis

Du lundi au vendredi :
18 h 30 à 20 h
20 h à 21 h (hockey)
Samedi :
13 h à 16 h
18 h 30 à 20 h
20 h à 21 h (hockey)

Les soirées feux des vendredis soirs sont de retour avec Marylaine Castonguay.
Soyez-y en grand nombre !